RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU GERS

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

Deuxième Circonscription : **CONDOM - LECTOURE**

Candidat du

PARTI SOCIALISTE

André CELLARD

Maire de Saint-Clar
Combattant volontaire de la Résistance
Diplômé d'Etudes Supérieures
Député sortant de Condom-Lectoure
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture

REMPLAÇANTE EVENTUELLE :

Lydie DUPUY



Electrices, Electeurs, Chers amis,

Le 19 mars 1978 vous m'avez apporté votre confiance, et vous me l'avez renouvelée le 20 août 1978. C'est pour moi un motif de fierté, mais aussi une raison supplémentaire de m'attacher à la Gascogne, et de la servir. Je l'ai fait de mon mieux pendant les trois années de mon mandat, en étant présent dans le département pour vous y représenter et pour m'informer autant qu'on peut le faire de tous vos problèmes. Je l'ai fait aussi à l'Assemblée Nationale en y montrant la place qu'un député du GERS peut prendre, et en intervenant dans les grands débats qui concernent votre département, tel le débat sur la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980, tel le débat sur la taxation de l'Armagnac.

Cette activité m'a fait choisir par François MITTERRAND nouveau Président de la République, pour remplir des fonctions ministérielles, celles de Secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Ces fonctions je vous les dois puisque c'est un député du GERS qui a été choisi pour une action défendant le GERS, et je vous les devrai encore si vous vous voulez bien, comme je vous le demande, me réélire le 14 juin 1981. Réélu, je puis être confirmé dans mes fonctions ministérielles et je pourrai alors, en œuvrant pour tous les agriculteurs français, œuvrer aussi pour vous, avec l'aide de ma suppléante, qui remplira alors les fonctions parlementaires.

Ces élections anticipées sont nécessaires pour que le Président François MITTERRAND puisse réaliser le changement que les Françaises et les Français ont voulu en l'élisant le 10 mai 1981. Le changement nécessite de grandes orientations, et c'est le Président de la République qui les définit, ce que François MITTERRAND a fait par ses 110 propositions. Mais ce changement se réalise en démocratie par la loi, et pour voter les lois du changement il faut une majorité à l'Assemblée Nationale.

Le Parti Socialiste, dont je suis le candidat à CONDOM-LECTOURE, est le parti du changement. Son gouvernement a commencé à s'attaquer aux problèmes du chômage, de l'inflation, des inégalités. Ses atouts pour une nouvelle politique, ce sont la confiance des Françaises et des Français et la volonté qu'a ce gouvernement de s'occuper d'eux et non pas de l'économie prise comme une idée. Pour lutter contre la dérive de l'économie française nous voulons concilier la générosité, qui doit nous guider pour les hommes et les femmes de notre pays, et la rigueur sans laquelle rien de sérieux et de durable ne peut être entrepris.

La tâche est vaste pour l'agriculture française. Pour des raisons de niveau de vie et de dignité c'est par le revenu que les agricultrices et les agriculteurs doivent voir leurs problèmes se résoudre : fixation des prix en fonction du revenu des exploitants familiaux, organisation des marchés, solution du problème foncier par des offices gérés avec les agriculteurs sans aucune nationalisation des terres, statut de l'agricultrice... Dans un renouveau de la vie rurale, artisans et commerçants, pour lesquels des mesures sociales et de statut seront prises, retrouveront eux aussi un revenu suffisant. La relance de l'économie et un nouvel aménagement du territoire réanimeront le Sud-Ouest.

En votant le 14 juin 1981 massivement, dès le premier tour, pour André CELLARD et Lydie DUPUY, vous contribuerez à faire la majorité dont François MITTERRAND a besoin à l'Assemblée Nationale pour réaliser son programme.

Vive le GERS

Vive la RÉPUBLIQUE

Vive la FRANCE

Imp. C. Proust - Condom